



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Katrin JADIN et André FREDERIC poursuivent leur mobilisation pour que la reconstruction de la prison de Verviers puisse satisfaire toutes les parties et se fasse dans des délais respectables !

- Bruxelles, le 19 juin 2018 -

Préoccupés par un dossier qu'ils suivent attentivement depuis le début, les Députés fédéraux **Katrin Jadin (MR)** et **André Frédéric (PS)** ont interrogé ce mardi 19 juin le Ministre de l'Intérieur **Jan Jambon (NVA)** sur l'**avenir de la prison de Verviers** et notamment **sur les projets d'expropriation** qui concernent les riverains du site où la prison sera reconstruite.

En effet, suite à un recommandé adressé le 12 janvier par la Régie des Bâtiments dans le cadre du projet de réaménagement du site, de nombreux citoyens Verviétois se sont estimés floués et pas assez informés.

Le Ministre de l'Intérieur a expliqué que *« les expropriations prévues sont effectivement indispensables afin de permettre la création d'une **nouvelle rampe d'accès** au site répondant aux besoins d'une prison moderne ainsi qu'à son chantier de construction. Certaines expropriations ont également pour but de permettre à la future prison de **répondre aux nouvelles formes de sécurité**, ceci à la demande du SPF Justice et également du quartier et de ses habitants »*. Toutefois, *« je peux vous confirmer qu'aucune autre expropriation n'est prévue »*, assure-t-il.

Il a également mentionné qu'une réunion s'est tenue le **20 février dernier** avec les riverains concernés et que **d'autres concertations seront encore organisées** dans les prochains mois en fonction de l'état d'avancement du dossier. À cet égard, une lettre est en cours d'envoi pour informer les riverains de la suite de la procédure. Il y est indiqué qu'en **septembre 2018**, **les montants exacts de la valeur des biens seront connus** et que, suite à l'annonce de ces prix, *« les personnes expropriées disposeront de minimum de 6 mois pour quitter leur logement [], les biens expropriés ne devront pas être libérés avant fin mars 2019 »*.

Les députés **JADIN et FREDERIC craignent** que, si des propriétaires expropriés ne sont pas d'accord avec la valeur donnée, le processus de construction pourrait être **retardé par des recours** contre ces décisions. Ils rappellent ainsi avec instance la **primordialité de la reconstruction de la prison de Verviers** qui doit se faire dans un **cadre optimal** tant **pour ne pas flouer les intérêts des riverains** établis sur le site depuis de nombreuses années que **pour ne pas retarder la construction de la prison**.

POUR PLUS D'INFORMATIONS, OU POUR NOUS FAIRE PARVENIR VOS TÉMOIGNAGES, CONTACTEZ KATTRIN JADIN OU ANDRE FREDERIC :

Tél. : 0478/333.417 | e-mail : kattrin@iadin.be
Tél. : 0475/620.866 | e-mail : andre.frederic@pslachambre.be